

POUR QUI ?

- Vous êtes témoin d'une situation difficile avec un proche ?
- Vous êtes professionnel de santé et un de vos patients est dans une situation complexe ?
- Vous êtes aidant familial et n'avait aucune aide ?
- Vous intervenez au domicile d'un usager et sa situation se dégrade ?



CE QUE NOUS POUVONS FAIRE :

- Actions de prévention ;
- Mise en place d'aide à domicile ;
- Relais des aidants ;
- Coordination des services déjà en place au domicile;

CONTACTEZ NOUS VOIR

CRT PAYS DOLOIS

**4 AVENUE DE L'EUROPE ; 39500
TAVAUX**

TÉL: 03 84 69 04 23

**@ CRTPAYSDOLOIS@MUTUALITE-
39.FR**



Nos secteurs d'interventions :

**C.C de la Plaine jurassienne - C.C du
Val d'amour - C.A du Grand Dole - C.C
Nord jura**



VOLET 1

Mobiliser les ressources et les compétences en appui des professionnels du territoire

ACTIONS :



Favoriser l'accès aux soins



Soutien et accompagnement des proches aidants



Prévention santé et lutte contre l'isolement social



Partage et amélioration des pratiques professionnelles

POUR QUI ?

Les personnes de plus de 60 ans résidant sur le territoire du CRT, et leurs proches aidants.
Les professionnels de santé.
Les intervenants à domicile.

QUI SOMMES-NOUS ?

ORIGINES

Le CRT est né de la volonté de mobiliser l'expertise des établissements médico-sociaux pour le domicile, en coordonnant les acteurs locaux et en soutenant les aidants, dans le cadre des politiques publiques de prévention de la perte d'autonomie.

VALEURS

Au sein du Centre de Ressources Territorial, nous plaçons la personne âgée et son projet de vie au cœur de notre action.

Nous favorisons le maintien à domicile dans le respect de l'autonomie, des choix et de la dignité de chacun.

Notre accompagnement repose sur l'écoute, la bienveillance et la coopération avec les acteurs du territoire.

Nous soutenons également les proches aidants, partenaires essentiels de l'accompagnement.

Chaque jour, nous nous engageons pour un accompagnement humain, coordonné et de qualité au service du bien vieillir à domicile.

OBJECTIFS

- Permettre le maintien à domicile des personnes âgées ;
- Sécuriser leur parcours de vie et de soins ;
- Mobiliser l'expertise gériatrique de l'EHPAD au domicile ;
- Coordonner les acteurs du territoire ;
- Soutenir les aidants ;
- Développer des solutions innovantes d'accompagnement.

VOLET 2

Proposer un accompagnement renforcé au domicile de la personne âgée

ACTIONS :

Coordination et suivi renforcé à domicile



Gestion des situations de ruptures d'accompagnement



Adaptation et sécurisation du logement



Accompagnement social et administratif



POUR QUI ?

Les personnes de plus de 60 ans résidant sur le territoire du CRT.
Niveau de dépendance GIR 1 à 4.
Admission validée par une commission pluriprofessionnelle.